

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE  
DE BUZIET (Pyrénées Atlantiques)**

Le vingt-six juin deux mille vingt-deux à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle l'Ostalet, sous la présidence de Mme TOUVARD Fabienne, Maire.

**Étaient présents** : MM. Jean-Philippe FLORENCE, Lionel DUCROS, Mmes Patricia MAUNAS, Nathalie BROCAS, MM. Sébastien LEMOIGNE, Vincent FRÉCHOU, Philippe BORDENAVE, Mme Isabelle LESUEUR, M. Bernard PAUZADER.

**Délégations de vote** :

**Absents/excusés** : David BONNAVENTURE.

**Secrétaire de Séance** : M. Philippe BORDENAVE

*Date de la convocation : 14 juin 2022 – Affichage : 14 juin 2022*

**Objet : Dons et secours**

Madame le Maire relate aux membres du Conseil Municipal quelques extraits du reportage de l'émission « Capital » sur M6, ayant mis en lumière les difficultés financières d'un couple de la commune.

Depuis la dissolution du CCAS en 2016, la commune étant compétente en termes d'aide sociale, elle propose le versement d'une aide symbolique de 100 € sous forme de bons d'essence.

Après en avoir délibéré,

**Le Conseil Municipal,**

**DÉCIDE** le versement d'une aide exceptionnelle de 100 € sous forme de bons d'essence.

**AUTORISE** Madame le Maire à signer toutes les pièces afférentes à cette affaire.

**PRÉCISE** que les crédits nécessaires sont prévus au budget.

Le Maire,

Fabienne TOUVARD



*Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus.  
Pour extrait certifié conforme*

